



RCS : NANTERRE  
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

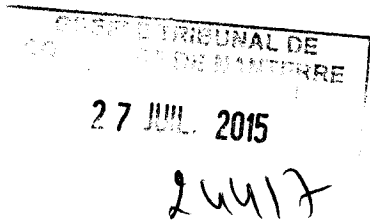
**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 03013  
Numéro SIREN : 481 642 296  
Nom ou dénomination : MAVILO

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2015 sous le numéro de dépôt 24417

**MAVILO**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 150 600 euros**  
**Siège social : 32 rue Louis Pasteur**  
**92100 BOULOGNE BILLANCOURT**  
**RCS NANTERRE B 481 642 296**



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 30 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze,

Le 30 Juin,

A 20 heures,

Les associés de la société MAVILO, société à responsabilité limitée au capital de 150 600 euros, divisé en 251 parts de 600 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 32 rue Louis Pasteur 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Thierry LEVEILLE NIZEROLLE,

- propriétaire de 52 parts sociales

- usufruitier de 198 parts sociales

Monsieur Robert LEVEILLE NIZEROLLE, propriétaire de 1 part sociale

En présence de Madame Sylvaine LEVEILLE NIZEROLLE, non associée

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry LEVEILLE NIZEROLLE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un cogérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

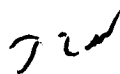
### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de cogérant, en plus de Monsieur Thierry LEVEILLE NIZEROLLE, pour une durée illimitée, Madame Sylvaine LEVEILLE NIZEROLLE, née HERVET demeurant 32 Rue Louis Pasteur 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Compte tenu du collège de gérance majoritaire, les deux cogérants relèveront tous deux du régime social des Travailleurs Non Salariés. Madame sera donc inscrite au régime des T.N.S. à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



## DEUXIEME RESOLUTION

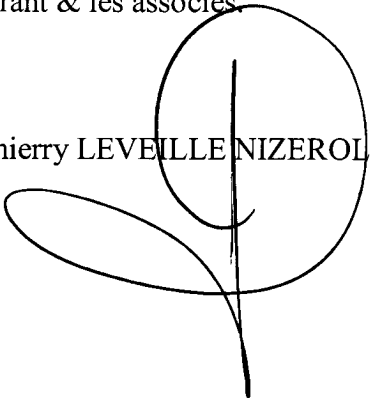
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

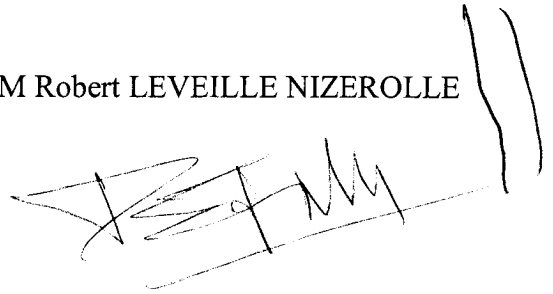
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant & les associés.

M Thierry LEVEILLE NIZEROLLE



M Robert LEVEILLE NIZEROLLE



Mme Sylvaine LEVEILLE NIZEROLLE  
« bon pour acceptation des fonctions de cogérante »  
+ signature

*bon pour acceptation des  
fonctions de cogérante  
Sylvaine Nizerolle*